

Les Infos de Base

mercredi 20 juin 2007
volume 10, numéro 25
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 25 du 20 juin 2007. Les modifications apportées par L.Q. 2007, c. 1, 3, 4 et entrées en vigueur au 20 juin 2007 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 juin 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 25 du 20 juin 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 24 du 16 juin 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 juillet 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 22 du 30 mai 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 21 du 26 mai 2007.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 12 du 13 juin 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 13 juin 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, L.R.Q., c. **A-2.01**, a. 25.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, a. 68, par. 1°.

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. **A-2.1**, aa. 16, 16.1, 63.2, 104.1, 137.3.

Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 22, aa. 8, 9, 34 (partie), 69, 92 (partie).

Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. **A-6.001**, a. 27.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, a. 50.

Loi sur le bâtiment, L.R.Q., c. **B-1.1**, a. 141.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, a. 51.

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Loi sur le Centre de services partagés du Québec, L.R.Q., c. **C-8.1.1**, a. 9.1.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, a. 52.

Code de la sécurité routière, L.R.Q., c. **C-24.2**, aa. 519.1, 519.8.1, 519.9, 519.10, 519.12, 519.21.1-519.21.3, 519.22-519.24, 519.25, 519.26, 519.31, 519.31.1-519.31.3, 519.34, 519.39, 519.43, 519.44, 519.45, 519.53, 519.72.

Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2004, c. 2, aa. 35-39, 42-52, 54, 56.

Loi sur les décrets de convention collective, L.R.Q., c. **D-2**, aa. 9, 12.1, 22.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, aa. 53, 54, 68, par. 1°.

Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre, L.R.Q., c. **D-7.1**, titre, aa. 1, 3, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 16, intitulé de la section III du chapitre II, 21, 23, 24, 25.1-25.7, intitulé du chapitre III, 26, 27, 28, 31, 33, 44.1-44.4, intitulé du chapitre III.2, 44.5, 44.6, 64, 64.1, 68.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, aa. 1-4, 5 (partie), 6, 9-13, 15 (partie), 16, 19, 20 (partie), 21, 22, 23 (partie), 24-29, 72.

Loi sur l'équité salariale, L.R.Q., c. **E-12.001**, a. 26.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, a. 68, par. 1°.

Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, L.R.Q., c. **E-20.1**, a. 63.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, a. 69, par. 1°.

Loi sur la fête nationale, L.R.Q., c. **F-1.1**, a. 2.

Loi modifiant la Loi sur la fête nationale et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 4, a. 1.

Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. **F-3.1.1**, aa. 40, 41.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, a. 56.

Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre, L.R.Q., c. **F-5**, intitulé du chapitre II.1, aa. 29.1, 47.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, aa. 57-59.

Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, L.R.Q., c. **H-2.1**, a. 3.

Loi modifiant la Loi sur la fête nationale et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 4, a. 2.

Loi sur les impôts, L.R.Q., c. **I-3**, aa. 336, 1029.8.33.2, 1029.8.33.4.1, 1029.8.33.10.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, aa. 60-62, 68, par. 1°.

Loi sur la justice administrative, L.R.Q., c. **J-3**, ann. IV.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, a. 68, par. 1°.

Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail, L.R.Q., c. **M-15.001**, titre, aa. 5, 7, 7.1, 17, 17.1-17.3, 21, 30, 30.1, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 40, 50, 52, 60, 141, 143, 149.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, aa. 30-49, 68, par. 1°.

Loi sur le ministère du Revenu, L.R.Q., c. **M-31**, aa. 24.0.1, 62, 62.0.1, 62.1, 69.1, 93.2.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, aa. 63, 68, par. 1°.

Loi sur les normes du travail, L.R.Q., c. **N-1.1**, aa. 40.1, 141.1.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, aa. 64, 69, par. 1°.

Loi sur la police, L.R.Q., c. **P-13.1**, a. 43.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, a. 65.

Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, L.R.Q., c. **P-39.1**, a. 50.1.

Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 22, a. 129.

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, L.R.Q., c. **R-20**, aa. 9, 18.2, 85.4.1.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, aa. 66, 67, 68, par. 1°.

Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, L.Q. **2005**, c. **15**, aa. 21, 51, 194, 195.

Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2007, c. 3, a. 69, par. 1°.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, [R.R.Q., c. **I-13.3**, r. 3.1], aa. 23.3-23.5, 30.1, 33, 33.1, ann. II.

Règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, D. 488-2005 du 25-05-05, (2005) 137 G.O. 2, 2435, aa. 6 (partie), 11, 13, 14.

Régime pédagogique de la formation générale des adultes, [R.R.Q., c. I-13.3, r. 4.1], aa. 19.1, 32, 32.1.

Règlement modifiant le Régime pédagogique de la formation générale des adultes, D. 489-2005 du 25-05-05, (2005) 137 G.O. 2, 2443, aa. 1, 4, 5.

Régime pédagogique de la formation professionnelle, [R.R.Q., c. I-13.3, r. 4.2], aa. 4, 11, 19.1, 21.

Règlement modifiant le Régime pédagogique de la formation professionnelle, D. 490-2005 du 25-05-05, (2005) 137 G.O. 2, 2445, aa. 1, 2, 4, 5.

Règlement sur la conservation et l'accès aux documents du syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, Décision 8817 du 08-06-07, (2007) 139 G.O. 2, 2267], nouveau.

Règlement sur le fichier et les renseignements des producteurs forestiers du Sud-Ouest du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, Décision 8818 du 08-06-07, (2007) 139 G.O. 2, 2268], nouveau.

Règlement sur la conservation et l'accès aux documents du Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 134], remplacé.

Règlement sur la conservation et l'accès aux documents du syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec, Décision 8817 du 08-06-07, (2007) 139 G.O. 2, 2267, a. 13.

Règlement sur le fichier des producteurs de bois de la région de Montréal, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 138], remplacé.

Règlement sur le fichier et les renseignements des producteurs forestiers du Sud-Ouest du Québec, Décision 8818 du 08-06-07, (2007) 139 G.O. 2, 2268, a. 9.

Règlement sur la conservation et l'accès aux documents du Syndicat des producteurs de bois Outaouais-Laurentides, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 143], remplacé.

Règlement sur la conservation et l'accès aux documents du syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec, Décision 8817 du 08-06-07, (2007) 139 G.O. 2, 2267, a. 13.

Règlement sur le fichier des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs forestiers du Sud-Ouest du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 146], remplacé.

Règlement sur le fichier et les renseignements des producteurs forestiers du Sud-Ouest du Québec, Décision 8818 du 08-06-07, (2007) 139 G.O. 2, 2268, a. 9.

Règlement sur la contribution spéciale des producteurs de veaux de lait pour supporter le développement de la production et de la mise en marché, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 184], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la contribution spéciale des producteurs de veaux de lait pour supporter le développement de la production et de la mise en marché, Décision 8787 du 04-05-07, (2007) 139 G.O. 2, 2019, a. 1.

Règlement sur la contribution des producteurs de veaux lourds pour fin de promotion et de publicité, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 352], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur la contribution des producteurs de veaux lourds pour fin de promotion et de publicité, Décision 8788 du 04-05-07, (2007) 139 G.O. 2, 2020, a. 1.

Règlement sur la contribution spéciale pour la promotion des marchés de la volaille, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 355], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la contribution spéciale pour la promotion des marchés de la volaille, Décision 8786 du 04-05-07, (2007) 139 G.O. 2, 2019, a. 1.

Règlement sur les contributions des producteurs de dindons pour l'application du plan conjoint, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 356], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de dindons pour l'application du plan conjoint, Décision 8792 du 10-05-07, (2007) 139 G.O. 2, 2054, a. 1.

Règlement sur les contributions des producteurs de poulets pour l'application du plan conjoint, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 357], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de poulets pour l'application du plan conjoint, Décision 8791 du 10-05-07, (2007) 139 G.O. 2, 2054, a. 1.

Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux

dans l'industrie de la construction, [R.R.Q., c. R-20, r. 14.01], a. 81, 84, 85, 91, ann. V, VII, IX, X, XI.

Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, Décision CCQ-073595 du 25-04-07, (2007) 139 G.O. 2, 2172, aa. 2-10.

Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, [2005, c. 15, D. 1073-2006 du 22-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5563].

Entrée en vigueur des articles 152-154.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. C-46, aa. 2, 118, 119, 120, 121, 123, 426, 490.1, 490.2, 490.4, 490.41.

Loi modifiant le Code criminel en vue de la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, L.C. 2007, ch. 13, aa. 1-11.

Loi sur le divorce, L.R., 1985, ch. 3 (2e suppl.), a. 17.

Loi modifiant la Loi sur le divorce (droit d'accès d'un époux en phase terminale ou dans un état critique), L.C. 2007, ch. 14, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.